

Liste des documents nécessaires pour l’instruction des demandes de CoC, enregistrements et licences

1. Demande de CoC – Route A

Documents requis pour le traitement du dossier :

- **Facture proforma** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Liste de colisage** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Fiches techniques** (incluant l’usage) de tous les produits figurant sur la proforma (*indispensables et obligatoires au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Preuves de conformité :**
 - ✓ **Rapports d’essais, selon les délais de validité ci-dessous**, émis par un laboratoire accrédité ISO 17025 (reconnu ILAC) ou agréé par le Ministère de l’Industrie et du Commerce, conformément aux réglementations/normes locales applicables.
→ Le client doit fournir un rapport par catégorie de produit couverte par la même norme spécifique.

Une déclaration de relation commerciale est requise lorsque le nom de la société auquel le rapport a été délivré diffère de l’exportateur.
 - ✓ **Pour les Produits électriques, jouets, à gaz et EPI** : un certificat CE ou CB valide émis par un organisme notifié peut être accepté en remplacement du rapport d’essais.
 - ✓ **Pour les Produits électriques** : les certificats ENEC valides émis par un organisme notifié peuvent également être acceptés en remplacement du rapport d’essais.
- **Déclaration de conformité CMIM** pour les produits électriques et les jouets (*voir modèle ci-joint*).
- **Attestation et portée d’accréditation du laboratoire émetteur**, si le rapport d’essais ne comporte pas le logo d’accréditation.
- **PID (Product Identity Declaration)** : lorsque le rapport d’essais concerne une référence non inclus dans l’expédition, mais similaire à celle de l’expédition. Le fabricant doit confirmer que le produit testé et le produit expédié sont identiques, les différences n’affectant ni la performance ni la conformité.

La PID est applicable uniquement aux produits électriques, appareils à gaz et pièces de rechanges automobiles.

Instructions pour remplir la déclaration PID

1. Le fabricant doit remplir le formulaire PID (à demander auprès de l’organisme de contrôle en charge du dossier).
2. Le formulaire doit être complété intégralement avec toutes les informations requises.
3. Les différences entre produits certifiés et non certifiés doivent être mentionnées et accompagnées de photos illustratives :
 - Vues à fournir : face, droite, gauche, dos, dessus, isométrique
 - Gros plans : boutons de commande (si disponibles), sections spécifiques (brûleurs, plaques, etc.), intérieur du produit, cordon d’alimentation (le cas échéant)
 - Liste des pièces et manuels d’instructions pour chaque produit
4. Indiquer le type de document (rapport d’essai, CB, CE, etc.), le numéro de référence et la date d’émission.
5. Le PID doit être signé par un représentant officiel du fabricant (directeur technique, qualité ou certification).
6. En cas d’articles multiples, utiliser une feuille supplémentaire pour lister les produits additionnels et préciser les modèles, certificats et rapports correspondants.

Complément requis pour l'édition du CoC :

- Facture finale
- Connaissance

2. Demande de CoC – Route B

La demande de CoC en route B est possible pour les importateurs ayant un enregistrement valable pour les produits à importer

Documents requis pour le traitement du dossier :

- **Facture proforma** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Liste de colisage** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Fiches techniques** des produits non couverts par les SoR/SoL, le cas échéant (*indispensables et obligatoires au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)

Complément requis pour l'édition du CoC :

- Facture finale
- Connaissance

3. Demande de CoC – Route C

La demande de CoC en route C est possible pour les importations effectuées directement auprès des exportateurs ayant une licence valable pour les produits à importer

Documents requis pour le traitement du dossier :

- **Facture proforma** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Liste de colisage** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Fiches techniques** des produits non couverts par les SoR/SoL, le cas échéant (*indispensables et obligatoires au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)

Complément requis pour l'édition du CoC :

- Facture finale

4. Demande de Licence

(La licence est délivrée aux fabricants, à leurs distributeurs officiels ou aux détenteurs de marques, et elle est utilisée pour les demandes de CoC relevant de la route C)

Documents requis :

- **Liste des produits** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Fiches techniques** (incluant l'usage) de tous les produits figurant sur la proforma (*indispensables et obligatoires*)
- **Preuves de conformité :**

- ✓ **Rapports d'essais, selon les délais de validité ci-dessous** émis par un laboratoire accrédité ISO 17025 (reconnu ILAC) ou agréé MCI.
→ Un rapport doit être fourni par catégorie de produit couverte par la même norme spécifique.
- ✓ **Pour les Produits électriques, jouets, à gaz et EPI** : certificat CE ou CB valide émis par un organisme notifié, accepté en remplacement du rapport d'essais.
- ✓ **Pour les Produits électriques** : certificats ENEC valides émis par un organisme notifié acceptés en remplacement du rapport d'essais.
- **Déclaration de conformité CMIM** pour les produits électriques et les jouets (*voir modèle ci-joint*).
- **Attestation et portée d'accréditation du laboratoire émetteur**, si le rapport ne comporte pas le logo d'accréditation.
- **PID** (voir instructions ci-dessus).
- **Preuve de l'efficacité du système de management de la qualité** du fournisseur (ex. certificat ISO 9001 ou norme équivalente), le cas échéant.
- **Modèles d'étiquetage/marquage** prévus.

5. Demande d'Enregistrement

(L'enregistrement est octroyé aux importateurs pour les produits importés d'un même exportateur et sert pour les demandes de CoC en route B)

Documents requis :

- **Liste des produits** (*indispensable et obligatoire au moment du dépôt du dossier pour permettre la pré-évaluation*)
- **Fiches techniques** (incluant l'usage) de tous les produits figurant sur la proforma (*indispensables et obligatoires*)
- **Preuves de conformité :**
 - ✓ **Rapports d'essais récents** émis par un laboratoire accrédité ISO 17025 (reconnu ILAC) ou agréé MCI.
→ Un rapport doit être fourni par catégorie de produit couverte par la même norme spécifique.

Une déclaration de relation commerciale est requise lorsque le nom de la société auquel le rapport a été délivré diffère de l'exportateur.
 - ✓ **Produits électriques, jouets, à gaz et EPI** : certificat CE ou CB valide émis par un organisme notifié, accepté en remplacement du rapport d'essais.
 - ✓ **Produits électriques** : certificats ENEC valides émis par un organisme notifié acceptés en remplacement du rapport d'essais.
- **Déclaration de conformité CMIM** pour les produits électriques et les jouets (*voir modèle ci-joint*).
- **Attestation et portée d'accréditation du laboratoire émetteur**, si le rapport ne comporte pas le logo d'accréditation.
- **PID** (voir instructions ci-dessus).
- **Trois derniers CoCs, ne dépassant pas 6 mois au moment du dépôt de la demande**, liant le même importateur/exportateur, couvrant toutes les catégories objet de la demande d'enregistrement.
- **Document démontrant la capacité de l'importateur** à exiger et vérifier la conformité des produits importés, ou engagement écrit précisant la procédure de vérification à suivre dorénavant.
- **Modèles d'étiquetage/marquage** prévus.

Précisions :

- Les documents doivent Être :
 - En langue Arabe, Française ou Anglaise
 - Lisible
 - Authentiques
- En cas de fourniture d'une déclaration PID, une inspection spécifique devra être réalisée pour vérifier l'exactitude des informations déclarées dans le formulaire PID.